

LE NORD CANADIEN

PERSONNEL DE LA LIGNE D'ALERTE PRÉLIMINAIRE
—FRATERNISATION AVEC LES ESQUIMAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. A. Hardie (Mackenzie-River): Je veux poser une question au premier ministre ou au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Le gouvernement a-t-il demandé à la *Federal Electric Company* d'interdire à ses employés qui travaillent à la ligne d'alerte préliminaire de fraterniser avec les Esquimaux sous peine d'être congédiés? Sinon, le premier ministre pourrait-il me dire en vertu de quelle loi une société étrangère peut interdire cette fraternisation à des Canadiens?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, étant donné la nature de cette question, je la tiens pour un préavis.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

"SHADOW OF A PALE HORSE"—COÛT DE
L'ÉMISSION ET LIGNE DE CONDUITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): Monsieur l'Orateur, j'ai deux questions à poser au ministre du Revenu national. Je lui demande d'abord combien a coûté à la Société Radio-Canada l'émission *Shadow of a Pale Horse*? Pourrait-il me dire ensuite si la Société a pour ligne de conduite de diffuser des émissions qui, pour une raison ou pour une autre, ont été refusées par des commanditaires particuliers?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député demande des renseignements d'ordre statistique. Il conviendrait, je pense, qu'il inscrive sa question au *Feuilleton*, ou du moins la première partie de sa question.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de répondre à la première partie de la question. Même si j'avais les chiffres demandés, je ne suis pas sûr qu'ils soient de nature à être pris en considération. Pour ce qui est de la deuxième question qui a trait à la ligne de conduite relative aux émissions, c'est avec plaisir que je transmettrai la question de l'honorable député à la Société et que j'obtiendrai la réponse.

"VIEWPOINT"—ÉMISSION DU 1^{er} JANVIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au même ministre en sa qualité d'heureux intermédiaire entre la Société Radio-Canada et le

[L'hon. M. Hees.]

Parlement. Je l'ai avisé de ma question. Elle a trait à l'interview qui a eu lieu lors de l'émission *Viewpoint* du 1^{er} janvier, où un certain professeur Fox s'est entretenu avec l'honorable député de Kicking Horse Pass. Voici ma question: vu les déclarations bien nettes mais partiales de ce député en faveur du gouvernement, l'honorable ministre songerait-il à prier la Société Radio-Canada d'accorder une même période de temps à l'opposition officielle?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, d'après ce qu'on m'a dit de cette émission,—malheureusement, je ne l'ai pas entendue personnellement, mais on m'en a parlé,—il s'agissait, si je ne m'abuse, de l'honorable député de Port-Arthur, et par conséquent, il a eu toute la chance voulue de répliquer. Si j'ai été mal renseigné, je chercherai avec plaisir à obtenir de plus amples renseignements et à les lui communiquer.

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES
SUR LES COALITIONS

"PACIFIC PRESS LIMITED"—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTAT DE L'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice qui en a reçu un préavis plus tôt aujourd'hui. Le ministre peut-il nous renseigner sur l'enquête menée par le service des enquêtes sur les coalitions en ce qui a trait aux opérations de la *Pacific Press Limited* de Vancouver?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ne saurais rien ajouter à ce que j'ai déjà répondu à une question analogue le 30 avril dernier.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ÉTUDE DES MESURES DU GOUVERNEMENT
LE MARDI 19 JANVIER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): J'aimerais poser une question au premier ministre, vu qu'on a parlé d'interrompre les travaux de la Chambre mardi. Pourrait-il nous dire qu'elle est l'intention du gouvernement à cet égard?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Voici ce qui en est, monsieur l'Orateur. Comme nous devons songer à prendre des mesures d'urgence durant la présente session à cause des chutes de neige exceptionnellement hâtives dans l'Ouest canadien, nous avons l'intention de soumettre